

Présentation de la prestation Bilan et accompagnement mobilité (MBI)

L'accompagnement mobilité est ancré dans les parcours d'insertion des bénéficiaires. Il vise à apporter aux participants les clefs d'une mobilité autonome et adaptée à leur projet professionnel.

La prestation permet d'identifier les freins à la mobilité, dans le cadre d'un bilan approfondi mené individuellement et de mobiliser des solutions et de proposer des réponses adaptées aux besoins de mobilité des bénéficiaires

Publics*

Prestation réservée aux demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi

Prérequis

Publics pour lesquels la pratique de la mobilité est un frein aux démarches d'insertion professionnelle.

Objectifs

Apporter aux demandeurs d'emploi les clefs d'une mobilité autonome et adaptée à leur projet professionnel

- Augmenter le potentiel de mobilité des bénéficiaires
- Augmenter le périmètre de leur recherche
- Contribuer à faciliter le retour à l'emploi

Réaliser un bilan approfondi de mobilité, individuel,

Taux de satisfaction des bénéficiaires

Prestation qui a démarré en octobre 2022

Contenus

Bilan approfondi de mobilité : le profil « mobilité » permet la construction d'un accompagnement individualisé.

Des services pédagogiques :

- Conseils / information sur les solutions de mobilité
- Formations à l'utilisation des applications numériques, plans, transports en commun
- Diagnostic permis pour vous conseiller sur l'apprentissage et les aides potentielles
- Formation vélo
- Essais de véhicules innovants : vélo à assistance électrique, trottinette électrique

Des services financiers :

- Accompagnement au microcrédit social
- Accompagnement vers des aides mobilité (ex : véhicule, transports en commun, permis...)
- Obtention d'une carte à tarif réduit ou gratuité des transports
- Aide pour la découverte de l'écomobilité : achat vélo, covoiturage, autopartage, écoconduite...

Accompagnement vers :

- Réparation / achat de véhicules
- Covoiturage
- Transport à la demande
- Location à tarif social

Durée de la formation

L'accompagnement ne peut dépasser 3 mois et comporte a minima 4 entretiens pour une durée minimale de 5 heures.

*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels, physiques ou à distance
- Travaux thématiques en petit collectif
- Mises en relation avec des partenaires

Un parcours modulé selon vos besoins :

- Rendez-vous physique et/ou à distance,
- Rythme et fréquence des échanges, outils et services.

Modalités d'évaluation :

Rapport de positionnement final – Livrable bilan de l'action

Lieux de réalisation :

75 : Paris 20

78 : Poissy, Les Mureaux

92 : Gennevilliers

93 : Aulnay sous bois, Rosny sous bois

94 : Choisy le Roi, Boissy Saint Léger

95 : Cergy

Coût de la formation

L'accompagnement est pris en charge par pôle emploi à 100%

Modalités d'inscription

La prestation MBI peut être mobilisée à tout moment du parcours du demandeur d'emploi.

Le conseiller Pôle emploi prescrit au demandeur d'emploi un entretien de diagnostic.

(L'auto-inscription n'est pas possible)

Informations / Renseignements

Contact par mail :
Gidef78@gidef.fr

Téléphone : 01 30 22 14 35 / 06 10 50 32 02
www.gidef.org

Délai d'accès à la formation

Des rendez-vous sont ouverts toutes les semaines, le délai d'entrée en prestation, selon les disponibilités est de 2 à 10 jours en moyenne.



Aksis

